

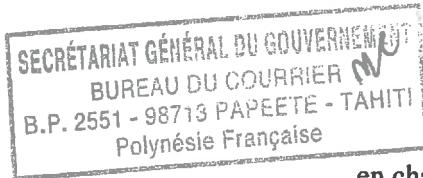


Confédération des Syndicats des
Travailleurs de Polynésie Force Ouvrière



Copie

Papeete, le 06/02/2020



A

Monsieur le Président de la Polynésie Française
en charge de l'égalité des territoires et des relations internationales

La direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE) est confrontée à une charge de missions supplémentaires et en hausse depuis 2018. A contrario, les moyens et les outils de travail sont en forte diminution. Aussi, le service ne peut assumer pleinement ses missions et se trouve dans l'obligation d'agir dans l'urgence au détriment du bien-être de la population en souffrance.

Les nouveaux dispositifs annoncés par le ministère, notamment « aidants fetii », le transfert des missions de solidarité au bénéfice des salariés de la CPS à la DFSE, outre la charge de travail ne semblent pas adaptés à la réalité du terrain. Nous constatons un malaise de plus en plus significatif au sein du personnel. Les nombreux départs à la retraite, les demandes de mutations cette année, souvent non remplacés.

Les dernières négociations ouvertes suite au préavis déposé en octobre sont aujourd'hui insatisfaisantes et n'ont apporté que peu voire pas de réponse concrète.

Nous sommes au regret de déposer ce jour un préavis de grève à la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité, et toutes ses implantations géographiques (Immeuble Te hotu, Les antennes de Papeete, Faaa, Punaauia, Papara, Mataiea, Taravao, Mahina, Arue, Tubuai, Huahine, Raiatea, Tahaa, Bora- Bora, Nuku Hiva, Hiva Oa, Rangiroa et Moorea)pour les motifs suivants :

1) Ressources humaines

- Garantie du maintien de nos postes existants tant administratifs, travailleurs sociaux que psychologues.
- Créations de 20 postes Administratifs (pour les circonscriptions et au niveau central) et de 40 Assistants socio-éducatifs (mise en place d'un plan de recrutement pluriannuels...)
- Garantie de recrutement d'agents en CDD sur les postes vacants et renouvellements des contrats en cours ou à venir

- Programmation d'un concours ASE pour septembre 2021 et septembre 2022 (sortie de promotions d'ES et d'AS de l'école de la croix rouge de Polynésie française actuellement en cours). Une formation interne de préparation au concours devra être mise en place dès 2020
- Ouverture de postes à mobilité pour les îles de Tubuai et Tahaa
- Reconnaissance de la surcharge de travail, de la pénibilité physique et psychologique subis par l'ensemble des agents de la DSFE par des jours de congés forfaitaires supplémentaires
- Reconnaissance des responsabilités des Conseillers techniques, des référents techniques, des chefs de cellule et bureaux par l'octroi d'une prime de sujétion.
- Revalorisation de la grille indiciaire des agents B, C de la filière socio éducative

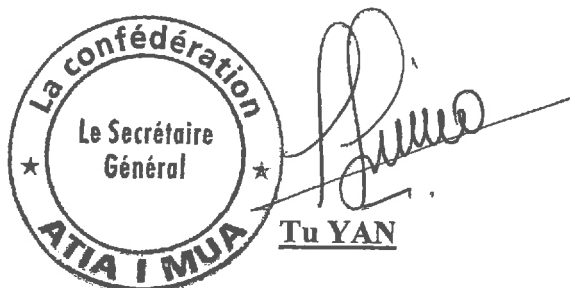
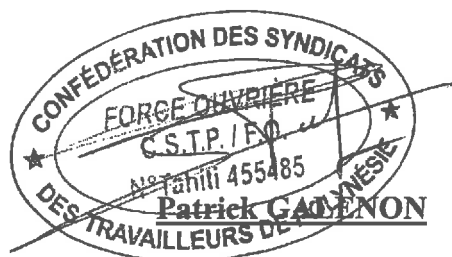
2) Moyens matériels

- Renouvellement en urgence et augmentation du parc automobile de la DSFE
- Dotation de chaque antenne d'un téléphone portable de service, un par véhicule de service

Dans le cas où aucun accord ne pourrait être trouvé pendant la période de préavis, la grève sera effective dans toutes les implantations géographiques de la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité le 12/02/2020 à 0 heure pour une durée illimitée.

Conformément au texte en vigueur, nous restons dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.



Copie à :

- Ministre de la Famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances
- Directrice de la DSFE